



Déclaration préalable de la CGT Educ'action administration centrale

CAP des ATRF, 8 juin 2017

A l'occasion de cette CAP locale des adjoints techniques nous allons une fois de plus rappeler **les inquiétudes fortes qui pèsent sur la fonction publique et de dénoncer le blocage des carrières que subissent les agents.**

La CGT l'a déjà répété dans d'autres CAP, mais les annonces récentes du gouvernement semblent amorcer un temps de recul et de casse social sans précédent, incluant la volonté de rétablir le jour de carence, la volonté de réduire les effectifs de la fonction publique avec jusqu'à 50 000 départs en retraite non remplacés dans la fonction publique d'Etat, l'absence d'augmentation du point d'indice en 2017.... **Pour la CGT, les mesures annoncées constitueront un recul majeur et un point de rupture, tout comme les dernières annonces en matière de réforme du droit du travail.**

Ce sont pourtant des créations de postes qui devraient être à l'ordre du jour, pas des suppressions ! On le voit pourtant bien dans le cas des ATRF : de nombreuses missions ont été externalisées rendant l'exercice de nos missions toujours plus difficile et

A l'occasion de cette CAP, nous souhaiterions revenir sur la situation difficile pour les agents. **Le gel du point d'indice entre 2010 et 2016 a représenté une perte de pouvoir d'achat forte** : elle est par exemple d'environ 100€ par mois pour un adjoint technique principal ! Ni le PPCR, ni le maigre dégel du point d'indice qui ont permis de la compenser. **La CGT défendra donc toujours le pouvoir d'achat des agents.** Il serait donc temps d'augmenter le point d'indice et d'intégrer les primes dans le traitement indiciaire...

Que dire alors de la perspective qu'offre cette CAP ? **Les faibles ratios promus-promouvables n'offrent de perspectives que pour quelques agents... Ce ne sont pas les quelques promotions proposées qui permettront de débloquer les carrières des collègues.** Nous espérons vraiment qu'il sera possible de faire bouger les propositions de l'administration pour permettre aux agents un déroulement de carrière digne et que ce ne soit pas toujours des agents jeunes, au terme d'une courte carrière qui soient promus. **La CGT fait en ce sens des propositions qui permettent d'envisager des carrières progressives, linéaires, sans blocage.** Les collègues attendent des propositions justes de cette instance !